



Karima Banana, ingénieure. Son dossier a été débloqué.



Ekaterina Tyunina, master de lettres modernes. Refus



Tarik El-Hajjar, double master en commerce. En attente.

Diplômés non grata

Malgré de solides études et des promesses d'embauche, les étudiants étrangers se heurtent à la circulaire du printemps dernier qui durcit l'attribution du statut de salarié. Autour du Collectif du 31 mai, la riposte s'organise.

Par **MARIE PIQUEMAL**
Photos
VINCENT NGUYEN.
RIVA PRESS

Son entreprise l'a prévenu : il sera licencié dans quelques jours. Tarik El-Hajjar, jeune Marocain de 25 ans, collait pourtant parfaitement au poste. Bardé de diplômes (double master obtenu en France), sourire hollywoodien, tee-shirt turquoise, regard franc. Il a décroché sans mal un poste de consultant junior chez Capgemini, une boîte de conseil. Promesse d'embauche signée avant la fin de ses études, c'est dire.

Mais depuis cinq mois, son avenir en France est en suspens. Il attend une réponse de la préfecture d'Amiens (Somme) à sa demande de changement de statut pour passer du visa d'étudiant à celui de salarié. Dans quelques jours, son titre de séjour arrive à expiration,

il ne pourra plus travailler. *«J'étais bien parti. J'ai réussi mes études, j'ai de l'ambition. Si j'en suis là, c'est grâce à la France. J'avais juste envie de rendre un peu de ce qu'on m'a donné en travaillant quelque temps ici, en payant des impôts. Ça n'allait pas plus loin. Nous dire non maintenant, c'est difficile à comprendre.»*

Tarik fait partie du Collectif du 31 mai qui représente ces jeunes étrangers non-ressortissants de l'Union européenne, fraîchement diplômés en France, mais empêchés d'y travailler. Ils sont chinois, américains, canadiens, africains... Souvent issus de bonne famille, ils parlent plusieurs langues et leur profil séduit les entreprises. Mais dans le pays de Nicolas Sarkozy, ces talents que les économies du monde entier se disputent sont désormais persona non grata, au même titre que les sans-papiers.

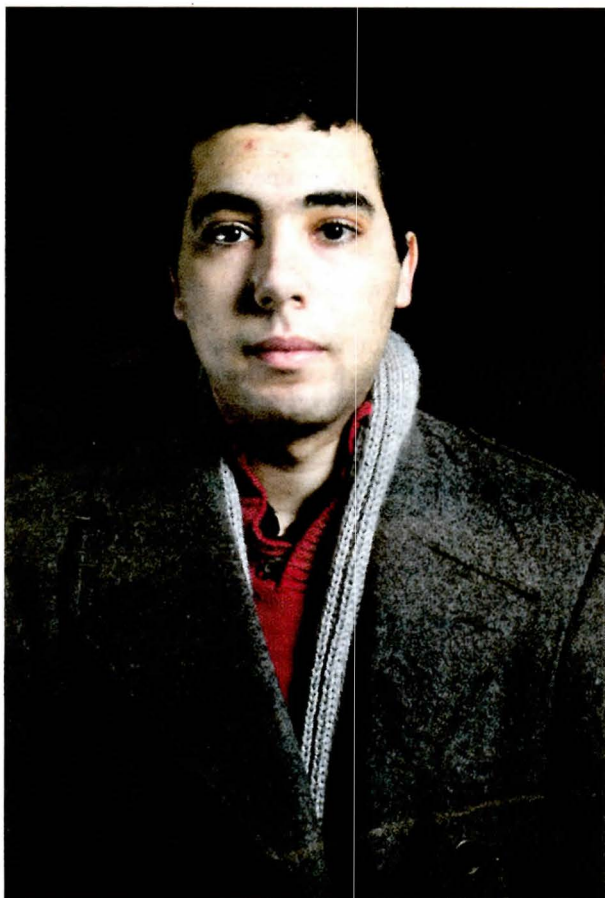
Tout est parti de cette fameuse circulaire du 31 mai 2011. Les ministres de l'Intérieur et du Travail, Claude Guéant et Xavier Bertrand, exigent des préfetures qu'elles examinent avec *«plus de rigueur»* les demandes d'autorisation de travail des immigrés, étudiants compris, quel que soit leur niveau d'études, et même s'ils ont été formés en France.

Une paperasse monstre

Obtenir le changement de statut pour passer du visa étudiant à celui de salarié n'a jamais été simple. Les conditions à remplir sont très strictes, et seule une poignée de diplômés des plus grandes écoles et universités peuvent y prétendre. Environ 7000 chaque année. Il faut présenter une promesse d'embauche pour un CDD d'au moins six mois, payé une fois et demie le Smic au minimum, convaincre l'employeur de payer une

taxe et l'aider à remplir une paperasse monstre pour justifier du choix d'un étranger plutôt que d'un Français.

Mais depuis la parution de la circulaire, et malgré les correctifs apportés par le ministère de l'Intérieur le 12 janvier, le respect de ces conditions ne suffit plus. Les préfetures traînent dans l'examen des dossiers, les réponses varient du tout au tout selon les agents. L'arbitraire est devenu la règle. Les premiers refus sont tombés l'été dernier, prenant de court les jeunes et leurs employeurs. Ekaterina Tyunina, une Russe de 27 ans, venait de terminer un master de lettres modernes à la Sorbonne. Elle avait trouvé un poste de conseillère clientèle dans une banque, via le très sélectif concours Phénix qui permet d'insérer des étudiants en sciences humaines dans de grandes entreprises. *«On était 500 candidats au départ, et 26 à la fin.»*



Karim Farih, en école d'ingénieurs. Rentré au Maroc.



Fatma Chouaieb, diplômée d'HEC. Dossier débloqué.



Zineb Es-Skali, ingénieure. Refus.

J'avais passé toutes les étapes de sélection et en août, j'ai reçu un courrier de la préfecture : changement de statut refusé au motif d'une inadéquation entre mon profil et le poste, raconte-t-elle la voix tremblante. C'est pourtant la raison d'être de ce concours ! Depuis, c'est le désespoir. J'ai tenté un recours, mais la banque qui m'a recrutée m'a lâchée. Jamais je n'aurais pensé me retrouver dans une telle situation. »

Epuisée nerveusement, elle assiste pour la première fois à une réunion du Collectif du 31 mai. Ils sont une dizaine autour de la table, en majorité des filles. Au départ, ce devait être un brunch chips et croissants dans un appart. Finalement, c'est un apéro dans un bar parisien. On prend des nouvelles des uns et des autres. Très vite, la discussion s'engage sur la mobilisation. « La circulaire nouvelle version est-elle appliquée ? Change-t-elle les choses sur le terrain ?

«La justification économique qui consiste à dire qu'il n'y pas assez de travail pour tout le monde ne tient pas, c'est un raisonnement à courte vue.»

Louis Vogel à la tête des présidents d'université

Combien ont jeté l'éponge et ont quitté la France ? Il faudra que vous nous fassiez un point sur le recensement », questionne, façon mitraillette, Fatma Chouaieb. Tunisienne, 24 ans et tout juste sortie d'HEC, elle est l'une des fondatrices du collectif.

Motifs farfelus

C'était début septembre. « Comme beaucoup, j'attendais la réponse de la préfecture. Jusque-là, c'était compliqué de réunir toutes les pièces demandées, mais une fois que le dossier était complet, on avait une réponse positive dans les trois semaines. Il n'y avait pas de mauvaises surprises. » Avec un pote de promo, Nabil Sebti, ils sont informés de plusieurs refus pour des motifs farfelus et des dé-

lais de réponse qui n'en finissent pas – les premiers effets de la circulaire du 31 mai, encore confidentielle. Les deux camarades ouvrent alors un groupe « étudiants étrangers » sur Facebook pour prendre la température. Le thermomètre grimpe vite, ils sont plusieurs centaines à se manifester. « On a organisé une réunion sur l'esplanade des Invalides à Paris. Au début, l'objectif, c'était de partager nos expériences pour s'entraider. Ça n'allait pas plus loin. »

Parmi les pionniers, on trouve donc Fatma et Nabil, mais aussi Hajer Georgi, tunisienne, diplômée d'une école d'ingénieurs, une étudiante de Sciences-Po Paris qui met un point d'honneur à préserver son anonymat et Vincent Chauvet, un Français pure souche, promo HEC, candidat malheureux à l'ENA et militant au Modem. « C'était assez évident pour moi de les soutenir, même si, au départ, ils n'étaient pas dans

une logique de revendiquer quoi que ce soit, explique-t-il. En tant qu'étrangers, ils ne se sentaient pas légitimes à critiquer la politique du gouvernement. » « Beaucoup d'entre nous viennent du Maghreb, raconte Tarik. Dans nos pays, on n'a pas l'habitude de dire non, de descendre dans la rue comme vous. Jamais je n'aurais pensé faire ça un jour : manifester avec les gros bras de la CGT qui soutiennent le combat des sans-papiers. » « C'est courageux, beaucoup ont peur d'être fichés, témoigne Karim Farih, ingénieur marocain. C'est important de se mobiliser, même si le mal est fait. Aujourd'hui, les services des ressources humaines ne veulent même plus entendre parler des diplômés étrangers pour s'éviter les complications. »

« C'est un non-sens, analyse pour sa part Fatma. Et c'est parce que notre cause est juste que le mouvement a pris. » En quelques mois, le collectif parvient à s'imposer sur la scène médiatique et politique. « On avait les bons ingrédients : les

ressources intellectuelles, le réseau, du temps, et une cause qui suscite la sympathie : la stigmatisation de l'étranger atteint même le jeune diplômé. Après le plombier polonais, l'ingénieur marocain ! » poursuit Fatma.

Au début, ils carburent de 9 à 21 heures, se lancent dans un fastidieux travail de recensement des refus et des sans-réponse. En février, le compteur affiche 850 cas non réglés ou refusés. Belle gueule, excellent orateur, Nabil Sebti se farcit les plateaux télé jusqu'à l'écoeurement. Rentré depuis au Maroc, il confie avoir eu du mal à supporter la pression médiatique et cet impératif d'incarner le mouvement. Efficace, pourtant. « Nous avons une stratégie, détaille-t-il. On s'est rapprochés d'acteurs associatifs, syndicaux et politiques afin de gagner en crédibilité, donc en légitimité, les deux nourrissant notre visibilité. »

Pétition et parrainage

Premiers à apporter leur soutien : les représentants des grandes écoles et des universités, inquiets des retombées désastreuses de la circulaire sur l'image de la France. Dès juillet, le patron de la Conférence des grandes écoles, Pierre Tapie, et celui de l'Association des entreprises privées, Maurice Lévy, écrivent en toute discrétion à Claude Guéant. D'après eux, la France se prive de talents qu'elle a formés et qui seront ensuite de précieux vecteurs d'influence dans la compétition économique mondiale. « Demain, ces jeunes achèteront français et permettront à la France de signer de gros contrats. La justification économique qui consiste à dire qu'il n'y pas assez de travail pour tout le monde ne tient pas, c'est un raisonnement à courte vue », abonde Louis Vogel, président de la Conférence des présidents d'université.

Claude Guéant reste inflexible, suscitant quelques remous dans la majorité. Entrent alors dans la bataille : les syndicats étudiants (Unef, Confédération

étudiante), la CGT, les politiques – notamment le Parti socialiste et Europe Ecologie-les Verts. En pleine campagne présidentielle, l'affaire tombe à point nommé. Des personnalités de tous bords sont appelées en renfort. Le professeur au Collège de France Pierré Rosanvallon, le président d'université Axel Kahn, le sociologue Edgar Morin, la comédienne Carole Bouquet, le climatologue Jean Jouzel... A ce jour, leur appel pour l'abrogation de la circulaire a recueilli 35 000 signatures.

Chacune des personnalités parraine un jeune, l'appuie dans ses démarches. L'historien Pap Ndiaye a pris sous son aile Aymane, ingénieur informaticien marocain, dont la situation vient de se débloquer. « J'ai un ami qui travaille au cabinet du président du Sénat. C'est désolant de devoir user de passe-droit, c'est contraire à l'esprit républicain, mais il y a urgence, explique-t-il. Il faut encore tenir trois mois, en espérant un changement de président. » Le PS a promis l'abrogation, si François Hollande est élu. Les correctifs apportés par Claude Guéant le 12 janvier n'ont rien arrangé. « Pire, on a rajouté de la complexité et de la confusion. Beaucoup de cas restent bloqués », déplore le collectif, qui maintient la mobilisation. « Nous n'avons pourtant pas connaissance de blocages particuliers, rétorque le cabinet du ministre. Le nouveau texte clarifie les critères. » Fatigués, de plus en plus de jeunes décident de partir, à l'image de Karim : « Je retourne au Maroc. Rester ici, c'est insupportable. Quand on parle des Français qui vont travailler à l'étranger, on dit des expats. Nous, on nous traite d'immigrés, comme si nous étions un fardeau. »



SUR LIBÉRATION.FR

A voir, une galerie de portraits de ces jeunes diplômés.